

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

REGION MIDI-PYRENEES

ÉDITION GRANDES CULTURES

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Rue Saint-Jean • B.P. 19 • 31131 BALMA CEDEX
Tél. Standard : 61.24.70.70 - Technique : 61.24.70.33
Abonnements : 61.24.70.30

Régisseur de Recettes
D.R.A.F. "MIDI-PYRENEES"
CCP : 8618-62 Y Toulouse
I.S.S.N. : 0752-2053

PUBLICATION PERIODIQUE

ABONNEMENT ANNUEL :
220 F.

BULLETIN N° 5 DU 8 AVRIL 1993

CEREALES

Stades végétatifs

De fin tallage à un noeud pour les semis de Novembre.

BLE

MALADIES

Situation - Prévision

• **Rouille brune** : maladie bien implantée dans les levées de début Décembre. La variété Soissons doit être considérée comme sensible à très sensible, risque de développement dangereux de 2 noeuds à gonflement pour les semis réalisés avant le 20 novembre, de gonflement à épiaison pour les semis de fin Novembre, d'épaison-floraison pour les semis de Décembre.

• **Oïdium** : la période exceptionnellement favorable de la dernière décade de Mars a permis l'apparition de la maladie dans les blés durs (variété Ambral en particulier) semés en Décembre. Cette évolution rapide, limitée aux sols se réchauffant bien, sera freinée par les pluies actuelles.

• **Septoriose** : très faible présence de la maladie ; évolution sous la dépendance des pluies des deux mois à venir.

Préconisation

- Ne pas envisager d'intervention dans les parcelles dont le potentiel est inférieur à 45 quintaux/hectare.

- Ne prévoir 2 traitements que dans les situations où le potentiel est supérieur à 55 quintaux/hectare.

- La protection fongicide visera essentiellement la rouille brune entre 2 noeuds (semis antérieur au 20 novembre) et épiaison-floraison (semis du 10 au 20 décembre) ; les périodes exactes de traitement seront précisées dans le prochain avis.

- La prise en compte de l'oïdium au stade 1 noeud ***sera l'exception****, sauf dans quelques rares blés durs (variété Ambral en particulier) suffisamment denses, dans l'hypothèse du rétablissement d'un temps chaud et sec.*

ORGE

MALADIES

Situation - Prévision

• **Rouille brune** : maladie dominante sur les variétés Express et Plaisant semées fin Novembre.

• **Helminthosporiose** : peu présente actuellement, elle devrait se développer dans les prochaines semaines, suite aux pluies actuelles, sur les variétés Express, Plaisant .....

• **Rhynchosporiose** : limitée à la variété Volga pour les semis de Décembre.

Préconisation

Ne pas intervenir sur des orges présentant un potentiel inférieur à 40 quintaux/hectare.

Intervenir dès le stade 1 noeud sur les semis de Novembre - début Décembre en visant le complexe Rouille naine-helminthosporiose sur les escourgeons, privilégier le contrôle de la rhynchosporiose sur la variété Volga. Les semis de Janvier pourront ne recevoir qu'un traitement au stade 2-3 noeuds.

Dans la plupart des cas, le désherbage des céréales a maintenant été réalisé. Il est encore possible de réaliser toutefois cette opération dans certaines situations. Consulter le dépliant "Herbicides" ci-joint.

COLZA

Stades végétatifs

Floraison en cours dans la quasi totalité des parcelles.

RAVAGEURS

Situation

En cuvette jaune, **les captures de charançons des siliques** sont régulièrement observées.
A signaler quelques foyers isolés de **puceron cendré du chou.**

Préconisation

- Contre les pucerons cendrés, un traitement de bordure sur les foyers repérés *(technique efficace pour éviter une infestation généralisée) est à réaliser. Choisir un produit efficace (cf. note* **"Ravageurs du Colza"** *expédiée avec notre dernier bulletin).*

- Contre les charançons des siliques, une intervention est prématurée *; privilégier le stade G2 à G3 (les dix premières siliques ont alors une longueur comprise entre 2 et 4 cm). Seuil d'intervention à ce stade : présence d'un charançon pour deux plantes.*

MALADIES

Ci-joint la fiche **"Maladies du Colza au printemps"**.
Dans notre région, la sclérotiniose surtout et, exceptionnellement, l'alternaria sont les deux maladies à craindre. Nous rappelons que la période de risque pour la sclérotiniose débute à la chute des premiers pétales, moment d'intervention contre cette maladie. Son développement suppose des pluies importantes courant Avril et début Mai.

☞

SOJA

DESHERBAGE

Pas de matière active nouvelle autorisée depuis la dernière campagne.

TABLEAU DES PRODUITS UTILISABLES POUR EFFECTUER LE DESHERBAGE DU SOJA

Spécialités commerciales (matières actives) Doses/ha d'utilisation		Mode d'utilisation des produits de pré-levée	S.C. (m.a.) Doses/ha
Pré-semis incorporé	Post-semis - Pré-levée		Post-levée (2)
trifluraline à 720 g (nombreuses spécialités) +	RONSTAR 3 l (oxadiazon à 750 g) (1)	Incorporer les spécialités à base de trifluraline dans la journée, sur 6 à 8 cm.	ADAGIO 3 l BASAGRAN liq. 3 l (bentazone à 1440 g)
alachlore à 2400 g (nombreuses spécialités) +	RONSTAR 3 l (1)	Incorporer les spécialités à base d'alachlore sur 3 à 5 cm. Elles peuvent aussi être utilisées en mélange avec RONSTAR en post-semis pré-levée (risque de moindre efficacité sur graminées en cas de sécheresse).	FLEX PACK 1 l (fomesafen à 250 g + nonyl phénol éthoxyle à 945 g)
DUELOR 2,2 l (métolachlore à 2112 g) +	RONSTAR 3 l (1)	Mêmes remarques que ci-dessus avec DUELOR. Ce produit pouvant aussi être utilisé avec RONSTAR en post-semis pré-levée.	GALAXY (*) 2,5 l (acifluorfen à 189 g + bentazone à 900 g)
	RONSTAR 3 l linuron (plusieurs spécialités à 50 % de linuron) à 2 kg de produit commercial	Il est pratiquement indispensable de compléter le RONSTAR utilisé seul et le linuron par un antigraminée de post-levée. Traiter dans les 48 h après le semis. Risque de phytotoxicité sur sol filtrant.	TACKLE 1,5 l (acifluorfen à 360 g)
			Antigraminées spécifiques (3)
			FUSILADE X2 0,75 l (fluazifop-p-butyl) + AGRAL (à 0,1 % en volume)
			TARGA D+ 0,5 à 1,25 l (quizalofop éthyl) + huile (2-3 l)
			STRATOS ULTRA (cycloxydime) . 2 l sur graminées annuelles . 4 l sur vivaces sans adjonction d'huile + huile BASF 970 (1-2 l)
			FERVINAL 1,5 l (séthoxydime) + huile (2-3 l)

(*) Produit homologué, non commercialisé.

(1) RONSTAR à utiliser à 2 l/ha si teneur en argile entre 15 et 25 %. Ne pas utiliser en dessous de 15 % d'argile.

(2) En cas de levées des mauvaises herbes échelonnées, ce qui est le cas le plus fréquent, fractionner le désherbage en deux applications égales, espacées de 3 à 5 jours. Pour obtenir une meilleure efficacité, l'adjonction d'une huile adjuvante est conseillée, notamment pour :

- ADAGIO / BASAGRAN + 3 l d'huile à l'hectare
- TACKLE + ETALDYNE 95 à 0,25 l à l'hectare

(3) Ces produits sont à utiliser jusqu'au stade "début de montaison" des mauvaises herbes, de préférence par temps couvert, en fin de journée.
Attendre 8 jours entre les traitements précédents (pré-post-semis) et l'application de ces antigraminées.

☞

TOURNESOL

Complément d'information concernant la synthèse des essais Phomopsis du Tournesol parue dans le Bulletin n° 4 du 25/03/93.

Suite à de nombreuses questions suscitées suite à la publication du Bulletin n° 4, nous avons jugé utile de diffuser les informations suivantes :

La supériorité des morpholines par rapport aux triazoles a été observée en 1992 dans des situations de positionnement curatif caractérisées : 15 jours après les premières contaminations.

En positionnement préventif, des triazoles tels que le PUNCH CS, présentent une efficacité très satisfaisante comparable aux morpholines.

Les résultats et observations issus de la campagne 1992 sont liées à des conditions exceptionnelles : brutalité du début des contaminations qui ont été permanentes pendant plus d'un mois et impossibilité de réaliser un traitement pendant au moins 15 jours après les premières projections d'ascospores.

Lorsqu'ils ont été positionnés correctement, 10 jours maximum après contamination, les triazoles du niveau d'efficacité du PUNCH CS ont permis des gains de rendement comparables à ceux obtenus avec les spécialités à base de morpholines.

Les triazoles présentent par ailleurs un intérêt particulier dans les cas de contaminations réalisées sur de jeunes plantes (avant le stade bouton étoilé), stades de la plante pour lesquels une agressivité manifeste des morpholines peut être observée.

◆

MALADIES DU COLZA AU PRINTEMPS

REPRISE DE VEGETATION :

Les variétés sont actuellement suffisamment résistantes à la cylindrosporiose. Traitement inutile.

CHUTE DES PREMIERS PETALES :

C'est le début de la période de risque pour la sclérotiniose.

— En effet, ce sont les pétales pollués qui, en se collant sur les feuilles, transmettent la maladie.

Intervenir avant ce stade est inutile.

— Profitez de ce passage pour enrayer la maladie des taches blanches, si nécessaire.

Le risque d'une attaque tardive de sclérotinia doit être relativisé, un renouvellement trois semaines après le premier passage ne doit pas être systématique mais doit intervenir quand la floraison est longue (plus de 4 semaines) et que la météorologie est favorable (rosées ou brouillards matinaux, pluies fines);

ATTENTION, les régulateurs de croissance, lorsqu'ils réduisent significativement la hauteur des plantes, favorisent le sclérotinia. Protégez bien les colzas régulés.

Ne mélangez pas pyréthrinoides et fongicides inhibiteurs de stérols : cette association est dangereuse pour les abeilles et rarement justifié. L'intervention contre le sclérotinia doit précéder celle concernant les charençons des siliques.

APPARITION DES TACHES D'ALTERNARIA SUR JEUNES FEUILLES OU SILIQUES :

Pour une meilleure efficacité des fongicides, intervenez préventivement, dès que la maladie est sur jeunes feuilles si le colza n'a pas atteint le stade G3; dès que la maladie est sur siliques si le colza a atteint le stade G4.

L'arrière-effet d'un fongicide placé à la floraison permet de retarder la montée de la maladie, mais sera insuffisant si la météo est favorable en fin de campagne.

LES PRODUITS QUE VOUS POUVEZ UTILISER SUR COLZA AVEC LES DOSES, LES EFFICACITES ET LE CLASSEMENT TOXICOLOGIQUE

Spécialités commerciales	Matières actives	Classement toxicologique	Cylindrosporiose	Pseudocercosporella	Sclerotiniose	Alternariose
Calidan	*iprodione + carbendazime*	NC	3 l B	3 l B à TB	3 l B à TB	3 l B
	à base de carbendazime	NC	500 g B	–	500 g B à TB	–
Eria	*difenoconazole + carbendazime*	Xn	–	2 l TB	2 l B à TB	2 l B
Fanyl colza	*prochloraze + carbendazime*	Xn	1,5 l B	1,5 l M à B	1,5 l B	–
Horizon	*tebuconazole*	Xn	1 l B à TB	–	1 l M	1 l B à TB
Impact Impact R Impact RM ou Yellow	*flutriafol* *flutriafol + carbendazime*	Xn	1 l 1,25 l B 1 l	1 l 1,25 l TB 1 l	1,25 l M à B 1 l	–
Konker	*vinchlozoline + carbendazime*	NC	–	–	1,5 l B à TB	–
Libero	*tebuconazole + carbendazime*	Xn	1,5 l B	–	1,5 l B à TB	–
Peltar Peltar Flo	*manèbe + thiophanate methyl*	NC	–	–	3 kg 5 l M	–
Punch C et CS	*flusilazole + carbendazime*	Xn	0,8 l B	0,8 l B à TB	0,8 l M	0,8 l M
Ronilan Ronilan Flo	*vinchlozoline*	NC	–	–	1,5 kg B 1,5 l B	–
Rovral Kidan	*iprodione*	NC	–	–	1,5 kg B 3 l B	1 kg B 2 l
Sportak 45	*prochloraz*	Xn	1,33 l B	–	–	–
Sportak MZ Sportak MZ2	*prochloraz + mancozèbe*	Xn	1 l + 3,51 M à 1 l + 3,51 B	–	1 l + 3,5 l M à B	–
Sumisclex Sumisclex liquide	*procymidone*	NC	–	–	1,5 kg B 1 l B	1,5 l B
Polka Sargass	*carbendazime + fenbuconazole*	Xn	–	–	2 l B	–
Troika	*carbendazime + prochloraz + fenbuconazole*	Xn	1,5 l –	1,5 l –	1,5 l M	–

Xn : nocif

NC : Non Classé

M : Moyen   B :Bon   B à TB : Bon à Très Bon

Les doses correspondent aux produits formulés excepté pour la carbendazime.



Ministère de l'Agriculture et du Développement rural
Services de la Protection des Végétaux

Liste arrêtée au 1er janvier 1993